

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 20513

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 7

I. - À la fin de l'alinéa 133, supprimer les mots :

« fixée à ».

II. - En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 135, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« à »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.